



Versailles, le 29 novembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Serge MORVAN
Préfet des Yvelines

a le plaisir de vous convier à

La signature de la Charte "Entreprises & Quartiers" Yvelines

Le vendredi 2 décembre 2016 à 10h30

dans les salons de la Préfecture des Yvelines
1 rue Jean Houdon à Versailles

Les entreprises sont au centre de nombreux enjeux de la politique de la ville : formation, emploi, développement économique, accès aux services de proximité...

Depuis Juin 2013, le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, appuyé par les réseaux d'entreprises IMS-Entreprendre pour la Cité, le CREPI et FACE, propose aux entreprises d'apporter concrètement leur contribution au développement économique, social et culturel des quartiers prioritaires de la politique de la ville, en collaboration étroite avec l'Etat et les collectivités locales.

La charte nationale «Entreprises & Quartiers» lancée par Ministère de la Ville en juin 2013 vise à répondre à ces enjeux dans les quartiers de la politique de la ville, en impliquant de grandes entreprises auprès de leurs habitants (50 grandes entreprises nationales signataires). Cette démarche de coopération publique/privée permet également de mobiliser, valoriser et animer les entreprises des territoires.

Dans les Yvelines, la déclinaison territoriale de cette démarche se concrétisera vendredi 2 décembre 2016 en préfecture par la signature de conventions avec plus de 15 entreprises en présence des acteurs du service public de l'emploi, des collectivités, services de l'État,...

Si vous souhaitez suivre cet événement
merci de vous accréditer à l'adresse : pref-communication@yvelines.gouv.fr



Contact : Service départemental de communication interministérielle – 01.39.49.79.02/75.22

pref-communication@yvelines.gouv.fr – www.yvelines.gouv.fr

Rejoignez-nous sur Twitter : @Prefet78